

Les basses manœuvres du préfet Boucault ne pourront empêcher la tenue du rassemblement du 18 janvier

écrit par Christine Tasin | 16 janvier 2015

**Déséquilibrés, égorgeurs,
chauffards...**

ISLAMISTES HORS DE FRANCE



**DIMANCHE 18 JANVIER
14h30 - Paris**



Place de la Bourse





Résistance républicaine et *Riposte Laïque* ont déposé à la préfecture de Paris, fin 2014, une demande de rassemblement, à Paris, le 18 janvier 2015, sur le thème : « *Islamistes hors de France* », suite à la multiplication d'agressions commises au nom d'Allah sur notre sol. Les dramatiques événements de Charlie Hebdo, et les jours qui ont suivi, n'ont fait que confirmer la pertinence de cette initiative.

Pourtant, le préfet Boucault, sur ordre du ministre Cazeneuve, s'est permis d'ordonner l'interdiction du rassemblement prévu le 8 janvier, place de la Bourse, par nos organisations, ainsi que celui du 18 janvier, sous des prétextes fallacieux. Les juges ne s'y sont pas trompés, désavouant la Préfecture, suite au référé que nos avocats ont plaidé la semaine dernière. Le préfet a été désavoué, et condamné à 800 euros de dommages et intérêts à verser à nos associations.

Pourtant, ce soir, à 18 heures, on nous informe d'une nouvelle interdiction préfectorale pour notre rassemblement du 18 janvier. Une semaine après la grande manifestation parisienne, placée sous le signe de la défense de la liberté d'expression, les masques tombent. Sous ce gouvernement, la seule liberté est celle du politiquement correct, qui interdit de citer les causes et les responsabilités des drames qui viennent de frapper la France.

Nous avons, lors des dernières heures, noté que la liberté d'expression dont se réclamaient les manifestants du 11 janvier était fort sélective. Nous avons constaté, pour faire pression sur le préfet Boucault, une alliance islamo-gauchiste, avec les pressions du maire écologiste du

2^e arrondissement parisien, Jacques Boutault, ainsi que celles d'organisations musulmanes, soutenues par des associations dites antiracistes comme la LDH, ainsi que le PCF et les proches de Jean-Luc Mélenchon.

Malgré les obstacles indignes d'un pays démocratique qui nous sont opposés, nous avons déposé, ce soir, un référé qui sera plaidé demain.

Nous ne doutons pas que, face à un dossier totalement vide, les juges confirmeront le verdict du premier référé, et autoriseront le rassemblement du 18 janvier, où interviendront, entre autres, Mélanie Dittmer, responsable de Pegida Dusseldorf-Cologne, et d'une douzaine d'intervenants, dont Renaud Camus et des orateurs italien, suisse et belge.

Plus que jamais, nous donnons rendez-vous aux patriotes qui refusent l'islamisation de notre pays le dimanche 18 janvier, à 14 heures 30, place de la Bourse, à Paris.

Contact presse : **Christine Tasin**

Pierre Cassen